



Plan stratégique 2019

Adopté par résolution le 13 mars 2019
C.M. 19-03-054



La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale et est dirigée par les 16 maires élus de son territoire.

MANDAT

La MRC assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable et ce, par la mise en commun de services, la concertation et le service-conseil destiné aux municipalités, aux organisations et aux individus.

VISION

Nous aspirons à être le moteur indispensable de la prospérité socio-économique de La Mitis.

VALEURS

L'équité

Amener à un pied d'égalité et non d'être égalitaire à tout prix.

La qualité

Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme et de savoir-être dans les actions et les décisions.

La coopération

Agir et de décider ensemble.

PRIORITÉ 1 : OPTIMISER LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MRC

Étant donné le cadre budgétaire et les nombreux défis à relever au regard de sa mission, la MRC doit optimiser son intervention en tenant compte de différentes priorités et réalités du territoire. Cette optimisation passe par le renforcement de la gouvernance organisationnelle autour de deux stratégies prioritaires, soit une complémentarité avec ses partenaires et une offre de services adaptés aux besoins des municipalités.

Objectifs stratégiques :

- Définir et établir la complémentarité des mandats de la MRC en relation avec ses partenaires;
 - Assurer la relève et le développement de compétences auprès des municipalités.
-

PRIORITÉ 2 : DES LEADERS RÉSEAUTÉS ET OUTILLÉS

C'est se connaître et échanger davantage avec nos différents partenaires du territoire pour mettre en commun nos ressources et expertises et se donner les moyens de créer et travailler ensemble à assurer un développement maximal du territoire.

Objectifs Stratégiques :

- Améliorer la diffusion d'information entre les communautés;
 - Favoriser et collaborer à la concertation des intervenants du territoire;
 - Faire la promotion et favoriser le dynamisme des instances de consultation;
 - Viser l'adhésion de l'ensemble des partenaires à la planification stratégique du territoire;
 - Offrir de l'accompagnement et développer des formations sur mesure pour les différents milieux (municipal, associatif, collectif).
-

PRIORITÉ 3 : UNE APPROCHE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DES SERVICES

C'est le devoir de développer nos projets en concertation, répondant aux besoins du milieu et avec l'acceptation de ce dernier dans lequel il s'insère et en respect de tout système touché (humain et écologique).

Objectifs stratégiques :

- Protéger, mettre en valeur et gérer de façon intégrée les ressources;
 - Garantir une occupation dynamique du territoire;
 - Offrir un service conseil aux partenaires;
 - Améliorer le fonctionnement, la sécurité et la rentabilité des réseaux de transport.
-

PRIORITÉ 4 : MILIEU DE VIE DYNAMIQUE AXÉ SUR LES LOISIRS ET LA CULTURE

Un milieu de vie où l'offre culturelle et de loisirs est diversifiée, englobant les arts, la culture, le patrimoine, le sport et les loisirs divers, et où la mobilisation citoyenne est essentielle pour générer ce dynamisme culturel, artistique et sportif.

Objectifs stratégiques :

- Accompagner le développement et le maintien des infrastructures récréatives;
 - Faciliter l'accessibilité aux arts et à la culture;
 - Consolider les acquis pour affirmer et renforcer l'identité culturelle mitissienne.
-

PRIORITÉ 5 : UNE GOUVERNANCE PROACTIVE FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA MITIS

Pour la MRC, c'est la capacité à se projeter dans le temps et dans l'espace pour prendre des décisions et agir en cohérence avec une vision systémique du territoire, à court et à long terme, et qui prend les moyens d'appliquer ses décisions.

Objectifs stratégiques :

- Participer aux efforts de lutte et d'adaptation aux changements climatiques;
 - Offrir un service-conseil aux municipalités dans les efforts de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.
-

PRIORITÉ 6 : UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

Fait référence à un environnement biophysique sain qui contribue au bien-être et à la qualité de vie globale des résidents de La Mitis.

Objectifs stratégiques :

- Collaborer avec les intervenants du territoire pour assurer un développement répondant aux préoccupations environnementales actuelles et futures;
 - Assurer une gestion harmonieuse de l'eau.
-

PRIORITÉ 7 : DES CITOYENS ENGAGÉS

Ce sont des citoyens qui s'impliquent dans la vie démocratique, politique et communautaire du milieu.

Objectifs stratégiques :

- Favoriser les échanges citoyens;
 - Impliquer la population en faisant des citoyens mitissiens des ambassadeurs
 - Valoriser les bonnes actions et les réussites sur le territoire;
 - Contribuer au rayonnement de La Mitis;
 - Favoriser l'émergence d'initiatives du milieu.
-

PRIORITÉ 8 : DES CONDITIONS DE VIE INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES SAINES ET SÉCURITAIRES

C'est s'assurer du bien-être global, de l'épanouissement et du sentiment de sécurité individuelle et sociale de tous les résidents de La Mitis.

Objectifs stratégiques :

- Assurer des conditions de vie sécuritaire;
 - Faciliter l'accès aux services de base;
 - Soutenir les actions en lien avec la sécurité alimentaire et le désert alimentaire;
 - Améliorer la qualité de vie et le milieu de la population jeune et aînée;
 - Soutenir les actions de transport actif.
-

PRIORITÉ 9 : DES ACTIVITÉS AGRICOLES, FORESTIÈRES ET TOURISTIQUES CONSOLIDÉES

C'est le maintien des activités existantes dans ces trois secteurs, ainsi que leur diversification.

Objectifs stratégiques :

- Consolider et soutenir les entreprises agricoles, forestières et touristiques;
 - Mettre en valeur les entreprises et les produits de La Mitis;
 - Améliorer la mise en œuvre de la stratégie marketing touristique;
 - Encourager et accompagner les entreprises qui souhaitent renouveler leur offre de services.
-

PRIORITÉ 10 : UNE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Le maintien et l'augmentation de la culture entrepreneuriale du milieu, du pouvoir économique des citoyens, des entreprises et des municipalités, ainsi que de la qualité de vie globale des résidents de La Mitis.

Objectifs stratégiques :

- Mettre en place les conditions gagnantes pour assurer la vitalité économique;
 - Assurer le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif;
 - Contribuer à l'innovation et au développement des entreprises;
 - Soutenir la relève, le démarrage et l'installation des entreprises.
-